

Communiqué de presse

Berne, le 13 octobre 2021

Accord de Paris sur le climat: la Suisse renforce son rôle de pionnière

Le Conseil fédéral a approuvé deux accords bilatéraux avec la Géorgie et la Dominique. Ces accords permettent à la Suisse de compenser une partie de ses émissions de CO2 dans ces pays. La Suisse envoie ainsi des signaux forts en faveur de la coopération internationale et de normes élevées en matière de protection de l'environnement. L'accord de Paris sur le climat appelle explicitement à de telles formes de coopération. La Suisse joue en l'occurrence le rôle de pionnière. L'usam se félicite de la voir renforcée dans ce rôle.

L'accord de Paris sur le climat reconnaît la coopération internationale pour réduire les émissions de CO2 comme l'un de ses piliers principaux. Jusqu'ici, la communauté internationale n'a cependant pas encore pu se mettre d'accord sur la mise en œuvre. C'est précisément la raison pour laquelle les accords bilatéraux sont essentiels. Ils permettent à la Suisse de réduire une partie de ses émissions à l'étranger, où l'effet est beaucoup plus important que chez elle. La Suisse contribue ainsi de manière notable à la mise en œuvre de l'accord sur le climat.

La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse est directement impliquée dans ce processus. La Fondation Centime Climatique, soutenue par l'usam, met de tels projets en pratique. L'usam s'engage en faveur d'une politique climatique ambitieuse et efficace.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.